

Cadrage des ateliers 13 octobre 2010

Dans le cadre de la poursuite de la concertation pour la définition du projet artistique et culturel prévu sur le site Broussais, la Ville de Paris a souhaité vous inviter à une série d'ateliers de travail, dont la méthode et le calendrier vous sont détaillés ci-dessous.

Objet des ateliers :

La Ville de Paris et la Mairie du 14ème réfléchissent actuellement au réaménagement du site de l'ancien hôpital de Broussais en nouveau quartier, suite au départ des activités hospitalières de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris sur le site de l'hôpital Georges Pompidou.

L'ancienne chaufferie de l'Hôpital Broussais a été retenue pour accueillir un équipement culturel destiné à l'accueil et au soutien des pratiques artistiques amateurs. Cet équipement qui sera ouvert à l'ensemble des parisiens, bénéficiera d'un fort ancrage local.

Suite à la première série d'ateliers qui se s'est tenue entre les mois de septembre 2009 et mai 2010, Pascal Cherki, Maire du 14ème arrondissement, a souhaité que la concertation se poursuive sur les activités artistiques et culturelles qui seraient accueillies et développées dans le futur équipement, afin qu'elles répondent au plus près des besoins et demandes exprimés par les habitants et les associations locales.

Rappel du cadre général du projet :

- Le budget : 3,6 millions. Ce montant inclut principalement la remise en état du bâtiment son cloisonnement et la mise en place d'une chaudière CPCU.
- Il s'agit d'une première phase d'aménagement concentrée sur le rez-de-chaussée du bâtiment et une mezzanine, soit environ 600m².
- L'aménagement proposé devra être évolutif.
- La première phase d'aménagement n'inclut pas l'isolation acoustique du bâtiment ce qui suppose que la chaufferie ne pourra pas accueillir d'activité musicale (musique amplifiée et musique acoustique, jazz, orchestre, fanfare) hormis pour des manifestations exceptionnelles.
- Le bâtiment Didot sera démoli pour permettre la création d'un vaste parvis devant la chaufferie

Les acquis de la concertation :

- Une salle de diffusion d'une centaine de places maximum et des ateliers qui restent à dimensionner en fonction des pratiques artistiques.
- La réalisation d'un espace de convivialité et d'exposition
- des passerelles entre les activités menées au sein de l'équipement et celles proposées dans d'autres sites

- des liens et des partenariats entre pratiques artistiques amateurs et professionnelles

Méthode de la suite de la concertation :

En plus des membres présents aux premiers ateliers, la participation a été élargie à l'ensemble des acteurs associatifs et culturels du quartier. Pour des questions d'organisation, une confirmation de votre participation par retour de mail est nécessaire.

Pour chaque atelier, un compte rendu sera rédigé. Il devra rendre compte de l'avancement des travaux de réflexion devant l'ensemble de la concertation et les élus de la Ville de Paris, dans le cadre de séances plénières. Les séances plénières auront pour objet la validation des orientations définies dans le cadre des ateliers et l'identification des éventuels points de désaccord. A l'issue de chaque séance plénière, un relevé de décision sera rédigé en vue d'alimenter le projet de cahier des charges à remettre à l'architecte.

Calendrier des ateliers sur la définition du projet culturel pour la phase 1 d'aménagement: tous les ateliers se tiendront à la salle des mariages de la Mairie du 14^{ème} arrondissement.

Mercredi 3 novembre 2010. 19h : Les conditions d'une bonne insertion du projet dans le quartier: sociologie du quartier et de l'arrondissement, objectifs et missions de l'équipement, publics visés.

Lundi 15 novembre 2010. 19h: Définition des types d'activités artistiques et culturelles et des rythmes de l'équipement (partage du temps et des espaces).

Jeudi 25 novembre 2010. 19h : Aménagements intérieurs, esthétique du projet architectural, organisation fonctionnelle et mode de gestion.

Mardi 30 novembre 2010. 19h: Séance plénière

Jeudi 6 janvier 2011. 19h: Rencontre avec l'architecte: présentation à l'architecte des travaux des ateliers et des décisions approuvées en séance plénière.

Jeudi 13 janvier 2011. 19h: Rencontre avec l'architecte: retour de l'architecte sur les demandes exprimées par la concertation lors de la première rencontre.

Jeudi 20 janvier 2011. 19h: Adaptations et évolutions nécessaires du projet en fonction des réponses de l'architecte.

Jeudi 27 janvier 2011. 19h: Séance plénière

A l'issue de cette séance, un projet culturel tourné vers l'accueil et le soutien des pratiques artistiques amateurs, s'appuyant sur les relevés de décisions, sera rédigé par les services de la Ville de Paris et adressé par mail aux membres de la concertation. Les participants disposeront d'un délai d'une semaine pour faire part de leurs observations et propositions d'amendements, qui seront débattus à l'occasion d'une dernière séance plénière.

Jeudi 3 février 2011. 19h: Séance plénière: présentation du projet culturel issu de la concertation, avant arbitrage du maire du 14^e arrondissement et du maire de Paris

Chaque atelier sera réuni pour une durée de 2 heures.
Une visite du site de l'ancienne chaufferie sera programmée au cours du mois de novembre. Un mail d'invitation vous sera adressé dès que la date sera déterminée.

Les échéances :

En 2009 : 3 ateliers participatifs en septembre, octobre et novembre et un atelier de restitution le 19 Mai.

La concertation sur la définition du projet culturel s'achèvera au 4^e trimestre 2010 par la validation de l'esquisse d'aménagement du centre culturel.

Avant fin mars 2011, une nouvelle réunion sera organisée sur le programme détaillé. A ce stade le projet doit être stabilisé et afin que l'architecte puisse travailler à l'élaboration du permis de construire.

Le permis de construire doit être déposé en avril mai 2011

Les travaux pourraient démarrer en mars 2012. La livraison est envisagée en juin 2013.

L'ouverture du centre culturel pourrait alors se faire début septembre 2013.